

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

235282

Déclaration de Maladie : N° P19- 0013716

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1259 Société : R.A.M.
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : NASA SALAH Date de naissance : 01.01.1952
 Adresse : Rue 33 N° 36 Alia 1 - ou LFA - CASA
 Tél. : 06.62.80.73.55 Total des frais engagés : 1088.10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/10/2021

Nom et prénom du malade : NASA SALAH Age : 70

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affektif digestif

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : -

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : Ali

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/07/2012	Op		300 DHA	Docteur AKAL NOUNI HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE Bd. Oued Sebou 2eme Etage n° 3 Quartier Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TRANSIT N° 9325 Ottawa, Ontario, Canada K1B 2G2	27/10/12	349,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Médicales TENSIFT	28/10/22	B 320	438,80 dh
Dr ALLABOUCH Hafsa			
BD OUED TENSIFT 1 ^{er} ETAGE			
GROUPUE "J" OULFA - CASABLANCA			

AUXILIAIRES MEDICAUX

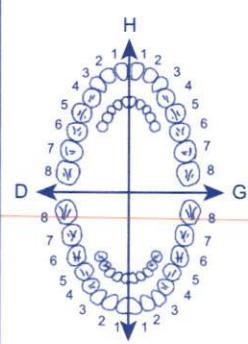
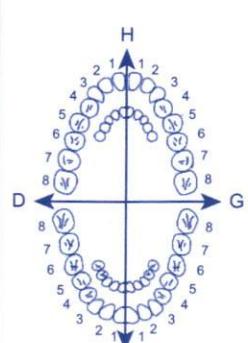
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

A ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur AKKAL Noura
Ep. Marchane



Spécialiste des maladies de l'appareil digestif,
du foie et Proctologie
Echographie abdominale
Endoscopie digestive

Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès
Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat
Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat
Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté
de Médecine de Fès

الدكتورة عقال نورة
حزم مرشان

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
الكبد - الأمعاء - المعدة والبواسير
الفحص بالصدى
الكشف بالمنظار

خريجة كلية الطب والصيدلة بفاس

طبيبة سابقة بمستشفى ابن سينا الجامعي بالرباط
دبلوم جامعي في علاج أمراض الشرج والبواسير بكلية الطب بالرباط
دبلوم جامعي في علم التغذية الطبية والحممية بكلية الطب بفاس

Ordonnance

Casablanca, le : *Nora Nour*

Nasr Salah

11 Gly-ape
Ab ANC
21 Clot
ADL

Dr. ALLAOUCH Hafsa
Dr. QUED TENSIFT 1er ETAGE
267, BD QUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE J' OULFA CASABLANCA

Docteur AKKAL Noura
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
710, Bd. Oued Sebou 2ème Etage N° 3
El Oulfa - Casablanca

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES TENSIFT

276, Boulevard Oued Tensift, 1er étage
OULFA
CASABLANCA

Dr Hafsa ALLABOUCHE
Médecin Biologiste

Tél. : 0522 90 90 20 - Fax : 0522 90 90 21

Casablanca le vendredi 28 octobre 2011 Homme NASR SALAH

FACTURE N°	32008			
Analyses :				
Glycémie (à jeûn) -----	B	30		
Hémoglobine glycosylée -----	B	100		
Cholestérol total -----	B	30		
Cholestérol HDL -----	B	50		
Cholestérol LDL -----	B	50		
Triglycérides -----	B	60	Total : B	320
Prélèvements :				
Sang-----	K	1		
TOTAL DOSSIER			438,80 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Trente Huit Dirhams et Quatre vingt Centimes

**Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCHE Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1^{er} ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA**



مختبر التحاليل الطبية تنسيفت

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCHE
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 28/10/22

Prélèvement effectué à 10:04

Edition du : 28/10/22

Homme NASR SALAH

Né (e) le : 01/01/1952

NOURA AKKAL

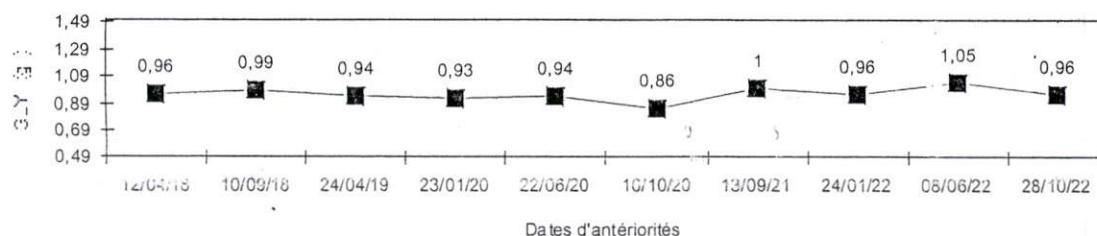
Réf. : 22J203



Page : 1/3

BIOCHIMIE

		Normales	Antériorités
Glycémie à jeûn-----	0,96 g/l	0,7 - 1,15	1,05
(Technique turbidimétrie,KONELAB 20 i)	Soit : 5,33 mmol/l	3,88 - 6,4	5,83



Hémoglobine glycosylée -----	5,40 %	16/10/2020
(HPLC GX TOSOH)		4 - 6,3 5,50

Interprétation

% HbA1c	Contrôle du taux de glucose
4 - 6,3	Intervalle non-diabétique
<7	Excellent équilibre glycémique
7-7,5	Assez bon équilibre glycémique
8-9	Équilibre glycémique médiocre (Action corrective urgée*)
> 9	Mauvais équilibre glycémique (Action corrective nécessaire*)

*Risque élevé de développer des complications cardiovasculaires à long terme comme des rétinopathies, néphropathies, neuropathies et cardiopathies

Bilan glycémique normal.

~~Laboratoire d'Analyses Médicales TENSIFT~~
~~Dr. ALLABOUCHE Hafsa~~
~~267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE~~
~~GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA~~

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025



مختبر التحاليل الطبية تانسيفت

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCHE
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 28/10/22

Prélèvement effectué à 10:04

Edition du : 28/10/22

Homme NASR SALAH

Né (e) le : 01/01/1952

NOURA AKKAL

Réf. : 22J203



Page : 2/3

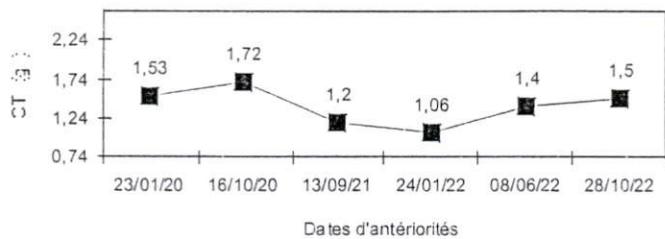
Normales

Antériorités

08/06/2022

Cholestérol Total ----- : 1,50 g/l
(Technique turbidimétrie, KONELAB 20 i) Soit : 3,87 mmol/l

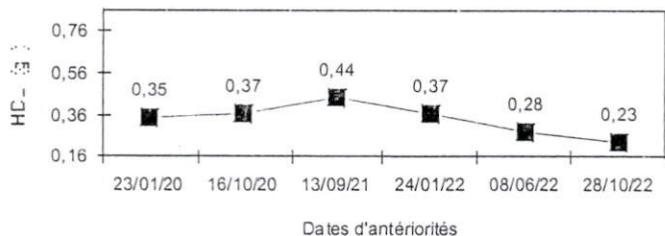
1,4 - 2
3,61 - 5,15
1,40
3,61



Dates d'antériorités

Cholestérol HDL ----- : 0,23 g/l
(Technique turbidimétrie, KONELAB 20 i) Soit : 0,59 mmol/l

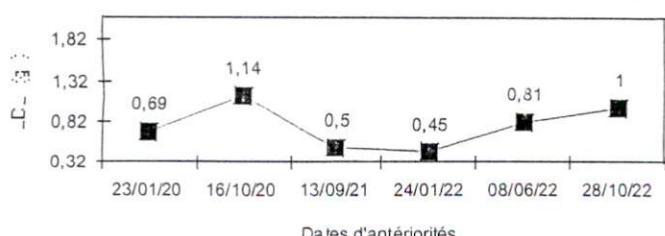
0,4 - 0,65
1,03 - 1,68
0,28
0,72



Dates d'antériorités

Cholestérol LDL ----- : 1,00 g/l
(Technique turbidimétrie, KONELAB 20 i) Soit : 2,58 mmol/l

0,89 - 1,6
2,29 - 4,12
0,81
2,09



Dates d'antériorités

LABORATOIRE HOSPITALIER
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCHE Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025



مختبر التحاليل الطبية تانسيفت

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCHE
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 28/10/22

Prélèvement effectué à 10:04

Edition du : 28/10/22

Homme NASR SALAH

Né (e) le : 01011952

NOURA AKKAL

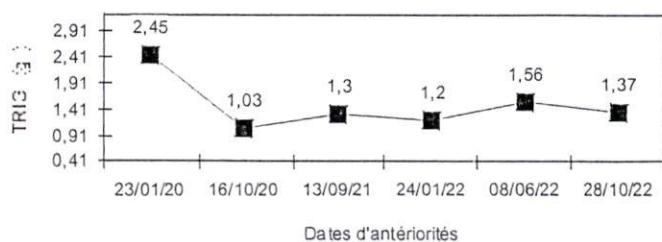
Réf. : 22J203



Page : 3/3

Normales	Antériorités
0,59 - 1,85	1,56
0,67 - 2,11	1,78

Triglycérides ----- : 1,37 g/l
(Technique turbidimétrie, KONELAB 20 i) Soit : 1,57 mmol/l



Dates d'antériorités

Laboratoires d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCHE Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1^{er} ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025

**Docteur AKKAL Noura
Ep. Marchane**



Spécialiste des maladies de l'appareil digestif,
du foie et Proctologie
Echographie abdominale
Endoscopie digestive

Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès

Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat

Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat

Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté
de Médecine de Fès

**ة عقال نورة
م مرشان**

28 gélules
P.P.V : 95,00 DH
161005
21J01

ض. الجهاز الهضمي
عنة والبواسير

72,80 DH

TOCATAV 100mg
Boîte de 20 gélules
P.P.V: 106,50 Dhs

ميدلة يفاس

مسنفي ابن سينا الجامعي بالرباط

ج امراض الشرج والبواسير بكلية الطب بالرباط

التدرينة الطبية والحمية بكلية الطب يفاس

OT 103,68
PER 03/202
PPC 75,00

Ordonnance

Casablanca, le : 20/03/2020

Nasr Salati

- ① ILL 20mg SV
72,80 ⠼ gelatine At apes lojs
- ② Antiméthi SV
106,50 ⠼ 18x3f alhuras
- ③ Tiorfan aduelles
75,00 ⠼ gel 1j oujrs
- ④ Diet REN
Casabla

Docteur AKKAL Noura
HÉPATO GASTRO ENTEROLOGUE
10, Bd. Oued Sébou Zame L' de N° 3
El Oulfa - Casablanca

--/-->

(P)

i3. 1

gelé après petit
déjeuner

349,30

(1mois)

Docteur AKKAL Noura
HÉPATO GASTRO ENTEROLOGUE
710, Bd. Oued Sebou 2^e étage N° 3
El Jadida - Casablanca